



Assemblée générale

Distr. générale
16 juillet 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 88 a) de la liste préliminaire*

Développement durable et coopération économique internationale : application de la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement

Difficultés et progrès dans l'application de la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement et la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement**

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu des difficultés et contraintes rencontrées dans la réalisation des grands objectifs de développement adoptés par les Nations Unies dans les années 90, y compris la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement – et il fait le point des progrès accomplis dans cette voie pendant la Décennie.

* A/57/50/Rev.1.

** Le rapport a été transmis tardivement au Service des conférences car certaines données sur l'an 2000 n'ont été disponibles qu'au deuxième semestre de 2002.



Depuis 1990, le développement économique et social des pays en développement, notamment moins avancés, se heurte à des difficultés et menaces diverses – certaines déjà anciennes, d’autres neuves. Si dans l’ensemble les résultats économiques des pays en développement se sont améliorés de 1990 à 2000 par rapport à la décennie antérieure, des difficultés de longue date – misère des masses, conflits armés, denrées à bas prix et flux financiers insuffisants – et d’autres récentes – propagation rapide du VIH/sida, activités économiques mondialisées mais plus instables – ont empêché la plupart des pays à revenu bas de réaliser les grands buts du développement.

La Déclaration du Millénaire et les grandes conférences des Nations Unies, dont la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, la Conférence internationale sur le financement du développement et le prochain Sommet mondial sur le développement durable, ont fixé des buts et objectifs qui exigent une action de la communauté internationale dans son ensemble, des pays eux-mêmes et des autres intéressés.

I. Introduction

1. Le 1er mai 1990, l'Assemblée générale a adopté la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement (résolution S-18/3, annexe). Le 21 décembre de la même année, l'Assemblée a adopté la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement (résolution 45/199, annexe) qui incorpore plusieurs principes énoncés dans la Déclaration et souligne qu'il faut accélérer la croissance de tous les secteurs dans les pays en développement. Elle invite les États Membres à prendre les mesures nécessaires pour rectifier la croissance inégale et décevante des années 80, relever les défis des années 90 en vue de stimuler l'économie mondiale et accélérer le développement pour en faire une décennie productive. Elle reconnaît aussi que, chaque pays étant responsable de son propre développement, il faudra en tenir compte, et les mesures en question devront être prises en fonction de ses moyens et de son poids dans l'économie internationale (par. 10).

2. Des rapports sur les progrès accomplis dans l'application de la Déclaration et de la Stratégie ont été présentés à l'Assemblée générale en 1992, 1994, 1996, 1998 et 2000 (A/47/397, A/47/270-E/1990/74, A/49/328, A/51/270, A/53/301 et A/55/209).

3. Dans sa résolution 56/191 du 21 décembre 2001, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa cinquante-septième session un aperçu d'ensemble des difficultés et des contraintes ainsi que des progrès dans la réalisation des grands buts et objectifs de développement adoptés par les Nations Unies au cours de la décennie écoulée. Le présent rapport a été préparé en réponse à cette demande.

II. Buts et objectifs de développement adoptés par les Nations Unies dans les années 90

4. La Stratégie et la Déclaration visaient avant tout à faire des années 90 une décennie de développement accéléré dans les pays en développement et notamment à améliorer la condition humaine et à renforcer la coopération internationale. La Stratégie identifie six

buts solidaires qui comprennent notamment la croissance économique accélérée dans les pays en développement, la forte réduction de l'extrême pauvreté, l'amélioration des systèmes commerciaux et financiers internationaux, le renforcement de la coopération internationale au développement et le règlement des problèmes des pays les moins avancés.

5. Sous les auspices des Nations Unies, plusieurs conférences internationales sur les questions de développement des années 90 se sont axées sur l'éradication de la pauvreté¹. Le Sommet du Millénaire en septembre 2000 a adopté la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2 de l'Assemblée générale), dont les grands buts et objectifs de développement sont fondés sur ceux que les conférences des Nations Unies des années 90 ont adoptés².

6. Le présent rapport donne un aperçu des difficultés et contraintes qui ont affecté la réalisation de ces buts dans les années 90; il fait aussi le point des progrès dont le Secrétariat a été informé depuis que le rapport précédent sur le même sujet a été présenté à l'Assemblée générale³.

III. Aperçu des difficultés et contraintes qui ont affecté la réalisation des buts et objectifs pendant les années 90

7. Dans l'ensemble, le développement économique et social des pays en développement dans les années 90 a été nuancé par quelques succès et plusieurs difficultés. L'économie mondiale a révélé quelques tendances positives pendant la période : meilleurs résultats d'ensemble par rapport aux années 80; accroissement de la production alimentaire; améliorations d'indicateurs sociaux dans de nombreux pays en développement; et expansion rapide des technologies de l'information et des communications. Mais plusieurs difficultés et menaces ont gêné le développement économique et social de beaucoup de pays à revenu bas, notamment des moins avancés.

8. Si certaines difficultés persistent (misère des masses, conflits armés, denrées à moindre prix et flux financiers insuffisants vers ces pays), les années 90 en ont aussi vu surgir d'autres, dont notamment la flambée de conflits armés dans des pays en développement et la propagation du VIH/sida plus rapide qu'on ne le

prévoyait vers 1990. Cette maladie en est à menacer gravement le développement de nombreux pays subsahariens. Si la mondialisation s'est accélérée pendant la décennie – confirmant que, selon la thèse de la Déclaration et de la Stratégie, une approche mondiale s'impose pour une croissance économique mondiale durable et la relance du développement –, l'économie mondiale a connu plusieurs crises financières qui ont nui à la croissance de nombreux pays en développement.

9. La mondialisation et notamment les flux commerciaux et financiers vigoureux facilités par les mesures de libéralisation ont stimulé la croissance dans certains pays en développement tandis que ceux qui manquent de ressources humaines et dont les bases productives et financières sont faibles – c'est-à-dire les moins avancés et d'autres pays à revenu bas, ont été encore plus marginalisés. Par exemple, le développement rapide des technologies de l'information et des communications depuis 1990 a créé, pour ceux qui y ont eu accès, de grandes possibilités d'enrichissement matériel et intellectuel dont ont été privés les pays dépourvus de l'infrastructure nécessaire – d'où le fossé numérique dont on parle, les préalables éducatifs et autres à une participation effective étant restés faibles⁴. Beaucoup de pays d'Afrique risquent donc de se retrouver exclus de la révolution de l'information et des communications (E/2001/83, par. 34).

10. Pendant les années 90, la communauté internationale a fait quelques progrès face aux problèmes de développement. Les négociations commerciales et multilatérales du cycle d'Uruguay ont un peu amélioré l'accès aux marchés des biens et services des pays en développement, et l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) a été prise pour alléger le fardeau de la dette sur les pays les plus pauvres, notamment par l'introduction en 1999 de l'initiative renforcée en faveur des PPTE dont il est question au paragraphe 29 ci-après. Mais l'accès insuffisant aux marchés des pays développés et la lourde dette extérieure gênent encore beaucoup le développement de nombreux pays. L'accès aux marchés souffre notamment des crêtes et des hausses tarifaires, de la transformation des barrières non tarifaires en tarifs ordinaires et de l'introduction de barrières non tarifaires telles que les produits visés, la sécurité des produits et les règles d'origine.

11. La communauté internationale continue à prendre des initiatives pour faciliter l'intégration de ces pays désavantagés dans l'économie mondiale du XXI^e siècle. Pour libéraliser encore les importations des pays les moins avancés, l'Union européenne, leur principal débouché, a adopté en 2001 l'initiative dite « Tout sauf les armes » qui admet librement les produits agricoles en supprimant les tarifs et quotas en place à l'exception de ceux qui s'appliquent aux bananes, au riz et au sucre qui seraient supprimées entre 2006 et 2009. Les États-Unis d'Amérique ont adopté en 2000 la loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique, cadre de leur politique d'échanges et d'investissements avec les pays d'Afrique subsaharienne. De plus, une nouvelle série de négociations commerciales sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), lancée en 2001, sera axée sur les questions de développement des pays en développement dans le contexte du système d'échanges multilatéraux.

12. L'exercice biennal 2001-2002 a prouvé que ces difficultés et problèmes subsistent en ce nouveau millénaire. En 2001, le ralentissement de l'économie mondiale dû à la chute brutale des investissements dans les technologies de l'information et des communications et aggravé par les attentats du 11 septembre aux États-Unis d'Amérique a rappelé à la communauté internationale qu'un changement dans l'activité économique d'un seul pays a vite fait d'affecter l'économie du monde entier. La crise financière persistante en Argentine révèle encore les faiblesses de l'armature financière internationale en place, tout en montrant toute la difficulté de concilier la politique macroéconomique nationale avec un environnement économique international changeant. La communauté internationale s'axant de plus en plus sur l'amélioration de la santé en général et sur la pandémie de VIH/sida en particulier, on constate que les maladies ont affecté la vie économique et sociale de nombreux pays d'Afrique subsaharienne bien plus gravement qu'on ne le pensait.

13. La section qui suit donne un aperçu des progrès faits dans les années 90 vers la réalisation des buts de la Déclaration et de la Stratégie et de ceux qu'ont adoptés d'autres réunions et conférences au sommet organisés par les Nations Unies pendant la décennie à la lumière des difficultés et menaces dont on vient de parler.

VI. Progrès accomplis vers la réalisation des buts et objectifs de la Déclaration et de la Stratégie

A. Croissance économique

14. L'un des principaux objectifs de la Déclaration et de la Stratégie consiste à relancer la croissance économique dans les pays en développement et à stabiliser les fluctuations à court terme dans une économie mondiale en expansion. Le paragraphe 17 de la Stratégie souligne la nécessité d'un environnement économique international favorable et indique que les pays en développement, afin de connaître une transformation économique authentique, devraient chercher à atteindre un taux de croissance de 7 % du produit intérieur brut (PIB).

15. Le taux de croissance annuelle moyen du PIB des pays en développement pris ensemble était de 4,5 % pour la période de 1991 à 2000 (voir tableau 1)⁵, nettement inférieur à l'objectif de 7 %, mais meilleur que celui des années 80, qui se situait en moyenne à 2 % par an. Au cours de la décennie passée, l'Asie occidentale s'est remise du déclin des années 80 et est parvenue à une croissance positive et stable. Les économies de l'Asie de l'Est et du Sud ont accusé, au cours des années 90, la croissance la plus forte parmi les régions en développement, en dépit de la crise économique et financière en Asie intervenue durant la période 1997-1998. Les résultats économiques globaux de l'Afrique, y compris l'Afrique subsaharienne, étaient légèrement supérieurs dans les années 90 à ceux des années 80, bien que leur taux de croissance demeure le plus faible parmi les régions en développement.

Tableau 1

Pays en développement : croissance du produit intérieur brut, 1981-2003

(Variation annuelle en pourcentage)

	1981-1990	1991-2000	1999	2000	2001 ^a	2002 ^b	2003 ^b	Nombre de pays	Part de la population mondiale (pourcentage)
Pays en développement	2,3	4,5	3,5	5,8	2,0	3,3	4,9	95	78,5
Amérique latine et Caraïbes	1,1	3,1	0,4	3,9	0,3	0,3	3,1	24	8,5
Afrique	2,0	2,2	2,9	3,0	2,9	2,7	4,2	38	12,8
Asie de l'Est et du Sud (Chine non comprise)	6,6	5,3	5,9	6,8	2,1	4,6	5,5	17	31,9
Asie de l'Est et du Sud (Chine comprise)	7,0	6,5	6,3	7,1	3,7	5,4	6,0	18	53,2
Asie occidentale	-2,8	2,7	0,7	6,3	-1,2	1,7	4,7	15	4,0
Pays les moins avancés	2,3	3,1	4,3	4,7	4,7	4,8	4,9	40	10,3
Afrique subsaharienne	1,8	2,4	2,8	2,5	3,1	4,1	4,9	31	7,5
Ensemble du monde	2,7	3,0	2,9	4,0	1,3	1,8	3,3	144	100

Source : Département des affaires économiques et sociales (Secrétariat de l'ONU).

^a Estimation partielle.

^b Projection.

16. L'augmentation plus rapide du PIB, liée à un taux de croissance démographique plus faible, s'est soldée par un taux annuel moyen de croissance du PIB par habitant dans les années 90 supérieur à celui des années 80 dans toutes les régions en développement, y compris la Chine, mais à l'exclusion du reste de l'Asie de l'Est et du Sud (voir tableau 2). Toutefois, en dépit

de l'amélioration globale de la situation, les pays de l'Afrique subsaharienne, pris ensemble, ont accusé un taux de croissance du PIB par habitant négatif pour ces deux décennies consécutives, ce qui signifie qu'en termes réels, le produit de l'habitant moyen des pays de ce groupe a été plus faible en 2000 qu'en 1980.

Tableau 2

Pays en développement : croissance du produit intérieur brut par habitant

(Variation annuelle en pourcentage)

	1981-1990	1991-2000	1999	2000	2001 ^a	2002 ^b	Nombre de pays	Part de la population mondiale (pourcentage)
Pays en développement	0,8	2,8	1,9	4,1	0,5	1,8	95	100
Afrique	-0,7	-0,2	0,6	0,7	0,5	0,4	38	16,3
Amérique latine et Caraïbes	-0,6	1,4	-1,1	2,4	-1,2	-1,1	24	10,8
Asie occidentale	-3,5	0,4	-1,5	4,1	-3,3	-0,3	15	5,1
Asie de l'Est et du Sud (Chine comprise)	4,7	5,0	4,8	5,7	2,4	4,1	18	67,8
Asie de l'Est et du Sud (Chine non comprise)	3,9	3,5	4,1	5,0	0,5	3,0	17	40,7
Afrique subsaharienne	-1,2	-0,3	0,2	–	0,5	1,6	31	9,6
Pays les moins avancés	-0,5	0,5	1,7	2,1	2,1	2,2	40	13,2

Source : Département des affaires économiques et sociales (Secrétariat de l'ONU).

^a Estimation partielle

^b Projection.

17. Conformément à la Stratégie, l'industrialisation devait être le moteur de la relance économique dans les années 90 (par. 62); mais pour plusieurs pays en développement, l'agriculture devait être un moyen important de croissance économique (par. 72). Les résultats économiques obtenus par les régions en développement au cours des années 90 reflétaient le degré de progrès accomplis par chaque région dans ces deux secteurs. La forte croissance des pays de l'Asie de l'Est, en particulier de la Chine, s'appuyait sur l'industrialisation rapide de leurs économies (et la forte croissance des exportations de biens manufacturés), alors que la croissance des autres régions en développement, en particulier des pays de l'Afrique subsaharienne, était limitée par la stagnation du secteur industriel. En conséquence, l'Asie de l'Est représentait plus de 60 % de la valeur ajoutée par le secteur manufacturier de tous les pays en développement en

2000, alors que la part de l'Afrique subsaharienne est tombée de 2,3 % en 1991 à 1,6 % en 2000⁶.

18. En Afrique, non seulement le secteur industriel a-t-il été moins dynamique, mais le continent, en particulier l'Afrique subsaharienne, n'a pas connu une forte croissance de la production agricole – le principal secteur économique de la région. Alors que la production agricole de l'Afrique subsaharienne s'est développée au cours des années 90 au rythme annuel de 2,8 % (taux virtuellement identique à celui des années 80), la région aurait pu obtenir une production agricole supérieure si elle avait évité une série de catastrophes naturelles et due à l'homme. Conformément à l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, les catastrophes naturelles et les facteurs humains (y compris des conflits violents) intervenus au cours de la période 1990-1997 se sont traduits par une

perte de 30 % de la production agricole totale pendant la même période⁷.

B. Environnement international

19. La Stratégie note que la relance du développement présuppose un climat économique international favorable (par. 21) et qu'une gestion rationnelle de l'économie mondiale est d'une importance capitale. Elle fait également observer que le régime commercial ouvert et juste est la clef de voûte d'une économie mondiale interdépendante et devrait créer des conditions d'ouverture et l'intérêt de tous les pays (par. 46). Elle appelle, à cette fin, une réussite équilibrée du Cycle des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay et les améliorations, adaptations et réformes nécessaires au renforcement du système commercial international (par. 50). S'agissant du volet financier de l'environnement international, la Stratégie reconnaît que des ressources financières suffisantes, nationales et extérieures, sont une condition préalable à la relance de la croissance économique.

1. Commerce

20. L'augmentation annuelle moyenne de la valeur en dollars des exportations de biens des pays en développement entre 1990 et 2000 était de 9 %, contre 6 % pour le reste du monde⁸. Bien que les pays développés demeurent les principales puissances commerciales, la part des pays en développement dans les exportations de produits manufacturés est passée de 17 % en 1990 à 27 % en 2000, ce qui signifie que ces derniers, pris dans leur ensemble, ont été mieux intégrés dans le système commercial international. Cela est reflété dans l'industrialisation rapide de certains pays en développement, notamment en Asie de l'Est, y compris la Chine. Par ailleurs, la part de l'Afrique dans les exportations de produits manufacturés est tombée de 5 % en 1990 à 3 % en 2000.

21. Conformément à la Stratégie, les pays en développement devraient créer des possibilités de commerce réciproque (par. 49). Les exportations totales de marchandises entre ces pays ont augmenté à un rythme annuel de 10 % au cours des années 90, alors que l'augmentation annuelle moyenne de leurs exportations vers les pays développés était de 6,5 %. Là encore, l'industrialisation rapide était un facteur crucial en matière de commerce entre pays en

développement. La part des produits manufacturés dans l'ensemble des exportations de marchandises entre pays en développement était de 63 % en 2000 contre 54 % en 1990. Au contraire, la part de l'agriculture dans les exportations totales de biens entre ces pays est tombée de 16 % en 1990 à 12 % en 2000⁹.

22. Une autre raison de l'accroissement du commerce entre pays en développement réside dans la prolifération des blocs commerciaux régionaux, en particulier l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et les trois groupes créés en Amérique latine et dans les Caraïbes¹⁰. Alors que les pays africains ont légèrement augmenté leur commerce régional au cours des années 90, le manque d'intégration de la production régionale et l'insuffisance de l'infrastructure physique ont entravé cette tendance. Le commerce intra-africain présente une forte concentration géographique et il n'existe virtuellement pas d'échange entre l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest¹¹.

23. Le Cycle des négociations d'Uruguay, achevé en 1994, portait sur des engagements en matière de commerce des biens et des services et des droits de propriété intellectuelle. Alors que le Cycle a profité aux pays en développement dans certains secteurs, ces derniers continuent à se heurter à des tarifs élevés, des contingents et des barrières non tarifaires lorsqu'ils exportent des biens tels que des textiles, de l'habillement et des produits de base. En 2000, le Conseil général de l'OMC a créé un mécanisme spécial chargé de traiter des questions de mise en oeuvre pour répondre aux besoins des pays en développement. Toutefois, ce qui est plus important, c'est qu'en novembre 2001, la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Doha (Qatar) ait décidé de lancer une nouvelle série de négociations commerciales qui accorderait une attention particulière aux inquiétudes des pays en développement évoquées ci-dessus¹².

2. Courants financiers internationaux

24. Au cours des années 90, les mouvements de capitaux vers les pays en développement étaient plutôt favorables, jusqu'à l'éclatement de la crise financière asiatique. L'apport de ressources nettes est passé d'une moyenne de 45,9 milliards par an au cours des années 80 à 206,9 milliards en 1996 (voir tableau 3), année précédant la crise; elle est ensuite tombée à 12,2 milliards en 2000. Cette diminution résultait de la baisse des mouvements de fonds privés – qui est la

principale forme de flux financiers vers les pays en développement – et notamment des prêts bancaires.

25. Étant donné la baisse des prêts bancaires, l'investissement étranger direct est devenu le type de flux financier le plus important dans les années 90. En

même temps, à mesure de la libéralisation et de l'intégration des marchés de capitaux du monde, les placements de portefeuille et en capital-action, tout en accusant de fortes fluctuations vers la fin des années 90, sont devenus un moyen plus populaire de financement que les prêts bancaires.

Tableau 3

Apports nets de ressources aux pays en développement, 1980-2001

(En milliard de dollars des États-Unis)

	Moyenne 1981-1990	Moyenne 1991-1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001 ^a
Total des apports de ressources	45,9	161,5	206,9	140,0	87,9	68,8	12,2	62,9
Apports nets de capitaux privés	19,0	133,5	210,7	108,0	45,6	55,5	6,9	27,1
Investissements directs	12,7	54,4	104,5	126,9	133,3	140,4	130,6	151,5
Investissements de portefeuille nets ^b	5,4	56,0	73,6	38,8	-9,1	30,8	-7,1	-32,6
Autres investissements (montant net) ^c	1,0	23,0	32,7	-57,8	-78,6	-115,6	-116,6	-91,8
Apports nets de fonds publics	26,9	28,0	-3,8	32,0	42,3	13,3	5,3	35,8

Source : Département des affaires économiques et sociales (Secrétariat de l'ONU) à partir de données provenant du Fonds monétaire international, *Base de données des perspectives de l'économie mondiale*, avril 2002.

^a Chiffre préliminaire.

^b Créances et prises de participation.

^c Prêts bancaires à court et à long terme. Peut comporter certains apports du secteur public en raison de l'insuffisance des données.

a) Investissement étranger direct

26. Malgré la diminution des mouvements de capitaux vers les pays en développement à la fin des années 90, l'investissement étranger direct demeure la principale forme de flux financier privé et la plus stable¹³. Les investissements étrangers directs en Asie de l'Est sont tombés d'un maximum de 67 milliards de dollars atteints en 1997 à 58 milliards en 2000, le gros dans cette région allant à la Chine, qui a reçu 41 milliards en 2000. L'investissement étranger direct en Amérique latine et dans les Caraïbes a accusé une tendance à la hausse dans les années 90, atteignant 76 milliards en 2000, ce qui tient en partie à l'augmentation du nombre des programmes de privatisation dans la région. Il faudrait noter qu'étant donné l'assouplissement de la réglementation officielle, la part des fusions et des acquisitions dans les investissements étrangers directs en destination des pays en développement est passée de 18 % en 1995 à 36 % en 1999. Alors que les investissements étrangers directs en Afrique n'étaient que de 9,1 milliards en

2000, ils ont augmenté vers la fin de la décennie, essentiellement en raison des efforts des gouvernements visant à créer un environnement plus favorable à l'activité économique et commerciale¹⁴. Les investissements étrangers directs continuent à présenter une forte concentration géographique : en 2000, les 10 pays en développement qui en étaient les principaux bénéficiaires représentaient 64 % de l'investissement étranger total dans les pays en développement.

b) Dette

27. La Stratégie souligne qu'une solution rapide et durable au problème de la dette extérieure est une condition essentielle à la relance du développement dans bien des pays en développement (par. 26) et appelle la mise en oeuvre généralisée des initiatives et mesures récentes destinées à réduire l'encours et le service de la dette des pays en développement.

28. L'encours total de la dette des pays en développement débiteurs nets est passé de 1 300 milliards de dollars en 1990 à 2 200 milliards de dollars en 2000, mais le ratio entre l'encours de la dette et les exportations de biens et de services des pays en développement dans leur ensemble est tombé de 184 % en 1990 à 117 % en 2000¹⁵. Tandis qu'on a observé une amélioration sensible dans de nombreux pays à revenu moyen, les pays à faible revenu – dont beaucoup en Afrique – font toujours face à de sévères obligations au titre du service de la dette.

29. Dans le cadre de l'initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), approuvée par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale en 1999, 26 sur les 42 pays éligibles ont atteint leur point de décision et cinq autres leur point d'achèvement en avril 2002. Conformément au FMI et à la Banque mondiale, l'encours de la dette de ces 26 pays diminuera d'environ deux tiers, en tombant de 62 milliards à 22 milliards, lorsque l'allègement total de la dette promis au titre du mécanisme précédant l'initiative PPTE et au titre de cette initiative, ainsi que de mesures d'allègement supplémentaires, aura eu lieu. Toutefois, quelques autres pays qui se trouvent en conflit ou font face à des problèmes de gouvernance n'ont pas été en mesure de commencer un programme d'allègement de la dette¹⁶.

30. À la différence des progrès accomplis dans le cadre de l'initiative PPTE, le problème de la viabilité de la dette des pays à revenu faible et intermédiaire qui ne sont pas couverts n'a pas trouvé de solution appropriée. Certains des pays à faible revenu sont des pays recevant plus de prêts de la BIRD que de crédits de l'IDA, qui sont exclus des modalités de rééchelonnement de la dette du Club de Paris ou d'autres mesures préférentielles d'allègement de la dette, comme ceux couverts par

l'initiative PPTE¹⁷. La même observation s'applique aux pays à revenu intermédiaire fort endettés. Des mesures d'allègement spécial sont également nécessaires pour aider les pays touchés par la guerre et des catastrophes naturelles (A/55/422, par. 34).

c) Aide publique au développement

31. La Stratégie considère l'aide publique au développement (APD) comme un élément essentiel de l'aide consentie à des conditions de faveur aux pays en développement, en particulier aux pays les plus pauvres et les moins avancés (par. 40).

32. Au cours des dix dernières années, l'APD consentie par les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a diminué sensiblement et s'établissait en 2000 à 54 milliards de dollars, soit 0,22 % du produit national brut combiné des donateurs (voir tableau 4)¹⁸. La part de cette aide allouée aux pays les moins avancés a été ramenée de 27 % à 22 % entre 1990 et 2000. Seuls cinq pays – le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède – ont atteint l'objectif internationalement accepté consistant à consacrer 0,7 % de leur revenu national à l'APD. Une aide plus importante a été affectée aux services sociaux (14 % en 2000, contre 8 % en 1995) et une importance accrue a été accordée à la prise en charge, par les pays bénéficiaires, des activités de développement que cette aide permet de réaliser¹⁹. La possibilité d'enrayer la baisse de l'APD s'est renforcée lorsque le Canada, l'Union européenne et les États-Unis ont annoncé, à la Conférence internationale sur le financement du développement, en mars 2002, qu'ils augmenteraient substantiellement le montant qu'ils consacrent à l'APD.

Tableau 4
Aide publique au développement nette des membres du Comité d'aide au développement en 1999 et 2000

	1990		2000	
	APD (millions de dollars É.-U.)	APD/RNB ^a (pourcentage)	APD (millions de dollars É.-U.)	APD/RNB ^a (pourcentage)
Allemagne	6 320	0,42	5 030	0,27
Australie	955	0,34	987	0,27

	1990		2000	
	APD (millions de dollars É.-U.)	APD/RNB ^a (pourcentage)	APD (millions de dollars É.-U.)	APD/RNB ^a (pourcentage)
Autriche	394	0,25	423	0,23
Belgique	889	0,46	820	0,36
Canada	2 470	0,44	1 744	0,25
Danemark	1 171	0,94	1 664	1,06
Espagne	959	0,20	1 195	0,22
États-Unis	11 394	0,21	9 955	0,10
Finlande	846	0,63	371	0,31
France	7 194	0,60	4 105	0,32
Grèce	226	0,20
Irlande	57	0,16	235	0,30
Italie	3 395	0,31	1 376	0,13
Japon	9 069	0,31	13 508	0,28
Luxembourg	127	0,71
Norvège	1 205	1,17	1 264	0,80
Nouvelle-Zélande	95	0,23	113	0,25
Pays-Bas	2 538	0,92	3 135	0,84
Portugal	148	0,25	271	0,26
Royaume-Uni	2 638	0,27	4 501	0,32
Suède	2 007	0,91	1 799	0,80
Suisse	750	0,32	890	0,34
Total	52 960	0,33	53 737	0,22

Source : Organisation de coopération et de développement économiques, *La coopération pour le développement : rapport 2001* (Paris, 2001), tableau IV-1.

^a À compter de 2001, l'OCDE donne le rapport entre l'aide publique au développement (APD) et le revenu national brut (RNB), au lieu du rapport entre l'APD et le produit national brut (PNB). Cette modification découle de la révision du Système de comptabilité nationale de 1993, qui a remplacé le PNB par le RNB, notion équivalente.

C. Pauvreté et mise en valeur des ressources humaines

33. Un des principaux thèmes de la Stratégie est le renforcement de la relation entre la croissance économique et les conditions de vie. La Stratégie souligne que la croissance économique est indispensable pour que l'on puisse éliminer la pauvreté et atteindre des objectifs sociaux tels que l'élimination de la faim et de la malnutrition, l'amélioration de la santé, de l'éducation, de l'accès à l'eau et à des

services d'assainissement et la réduction du taux de mortalité des enfants et des femmes.

1. Pauvreté, faim et malnutrition

34. La lutte contre la pauvreté a été le thème central des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies au cours des 10 dernières années. La pauvreté est un phénomène multidimensionnel caractérisé par la faiblesse des revenus et de la consommation, la faim et la malnutrition, de mauvaises conditions de santé et le manque d'accès à l'eau et à des moyens d'assainissement.

35. Le pourcentage de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour (seuil de pauvreté standard établi sur la base des prix internationaux de 1985) dans le monde a été ramené de 29 % en 1990 à 23 % en 1999 mais cette baisse globale est due à une diminution sensible du chiffre de la population vivant dans la pauvreté extrême en Asie de l'Est et en Asie du Sud, en particulier en Chine. Bien qu'en Afrique, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, le pourcentage de cette population ait été réduit de manière marginale (passant respectivement de 48 % et 17 % en 1990 à 47 % et 15 % en 1997), le nombre des personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté a augmenté, ce qui tient en particulier au fait que de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne connaissent des taux élevés de contamination par le VIH/sida et une prévalence

importante d'autres maladies et que certains d'entre eux ont été en proie à l'instabilité politique.

36. Compte tenu des progrès décevants obtenus dans la lutte contre la pauvreté, le chiffre de la population souffrant de malnutrition chronique dans les pays en développement n'a diminué que lentement. Il était estimé à environ 780 millions (soit 17 % de la population mondiale) au cours de la période 1997-1999, contre 816 millions (soit 20 % de la population mondiale) au cours de la période 1990-1992 (tableau 5). Comme celle de la pauvreté, cependant, sa diminution n'a été le fait que d'un petit nombre de pays : seuls 32 des 99 pays en développement pour lesquels on dispose d'estimations (dont la Chine) ont enregistré une diminution du nombre des personnes mal nourries entre 1990 et 1992, et 1997 et 1999.

Tableau 5
Nombre et proportion de sous-alimentés dans les pays en développement, par région

Région ou groupe de pays	Nombre de sous-alimentés (millions)		Pourcentage de sous-alimentés	
	1990-1992	1997-1999	1990-1992	1997-1999
Pays en développement	816,3	777,2	20,1	17,0
Amérique latine et Caraïbes	58,6	53,6	13,3	10,8
Asie du Sud	288,8	303,0	25,7	23,6
Proche-Orient et Afrique du Nord	25,1	32,5	7,8	8,6
Afrique subsaharienne	167,7	194	35,3	33,9
Asie et Pacifique	564,8	497,1	20,0	15,9

Source : Département des affaires économiques et sociales (Secrétariat de l'ONU) à partir de données provenant de la FAO, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde*, 2001 (Rome, 2001), tableau 1.

Note : Les groupes de pays définis par la FAO ne correspondent pas à la classification habituellement utilisée par l'ONU, telle qu'elle est présentée dans *La situation économique et sociale dans le monde*, 2002 (à paraître). Pour de plus amples précisions, voir le tableau 1 mentionné ci-dessus.

2. Santé

37. Au paragraphe 90 de la Stratégie, il est indiqué qu'il faut prêter attention aux soins de santé primaires et à la prévention des maladies chroniques, ainsi qu'aux objectifs généraux de développement, tels que l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et la nutrition et que les femmes et les enfants doivent faire l'objet d'une attention particulière dans le domaine de

la santé. On se souviendra à cet égard que la communauté internationale s'était déjà fixé plusieurs objectifs pour les années 90, dont la réduction du taux de mortalité des enfants moins de 5 ans d'un tiers par rapport au niveau de 1990, ou à 70 pour 1 000 naissances vivantes, si cette valeur est plus faible, et la réduction de moitié du taux de malnutrition chez les moins de 5 ans et du taux de mortalité maternelle.

38. Les principaux obstacles reconnus entravant les progrès dans le domaine de la santé sont l'augmentation du coût des services de santé, l'insuffisance des dépenses de santé, la pénurie de personnel suffisamment qualifié, les facteurs climatiques et géographiques de la prévalence des maladies et les conditions matérielles défavorables à la prestation des services de santé²⁰.

a) Mortalité des enfants moins de 5 ans

39. Il y a eu peu de changements notables concernant la mortalité des moins de 5 ans. Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son rapport précédent (A/55/209), l'objectif consistant à la réduire d'un tiers par rapport au niveau de 1990 ou à la ramener à 70 pour 1 000 naissances vivantes n'a pas été atteint, même si l'Amérique latine et les Caraïbes, où elle atteignait 53 pour 1 000 naissances vivantes en 1990, contre 37 pour 1 000 en 2000, s'en sont rapprochées.

b) Nutrition des enfants

40. La malnutrition est à l'origine de la moitié des décès d'enfants dans le monde. Des progrès ont été accomplis dans la lutte contre ce fléau au cours des années 90 : dans les pays en développement, l'insuffisance pondérale a été ramenée de 32 % en 1990 à 28 % en 2000 et le nombre des enfants mal nourris de moins de 5 ans est passé de 177 millions à 150 millions au cours de la même période²⁰. La réduction la plus importante a été obtenue en Asie de l'Est, où la prévalence de l'insuffisance pondérale a été ramenée de 19 % à 10 %, soit une diminution de près de 50 %. En Amérique latine et dans les Caraïbes, elle a été ramenée de 11 % à 8 % et en Afrique subsaharienne, de 32 % à 30 %. Dans cette dernière région, en dépit des progrès accomplis dans quelques pays, le nombre des enfants mal nourris a atteint environ 32 millions au cours des années 90. C'est en Asie du Sud que le nombre d'enfants mal nourris a été le plus élevé (78 millions, soit la moitié du nombre des enfants souffrant de malnutrition dans le monde).

c) Eau potable et assainissement

41. Le pourcentage de la population mondiale pouvant accéder à des sources d'eau améliorées est passé de 77 % (soit 4,1 milliards de personnes) en 1990 à 82 % (soit 4,9 milliards) en 2000, mais environ 1,1 milliard de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable. L'amélioration la plus sensible a été

observée en Asie centrale du Sud, où le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable est passé de 72 % à 85 % entre 1990 et 2000. C'est en Afrique subsaharienne que ce pourcentage a été le plus faible, puisqu'il n'était que de 57 % en 2000, contre 53 % en 1990. Au cours de la même période, le taux d'accès à l'eau potable dans les zones rurales a augmenté dans une proportion de 7 %, contre 1 % dans les zones urbaines, mais l'inégalité d'accès entre les deux types de zone reste élevée.

42. Le pourcentage de la population mondiale disposant de moyens d'assainissement est passé de 51 % à 61 % entre 1990 et 2000, soit environ 1 milliard de personnes de plus. En dépit de cette amélioration, 2,4 milliards de personnes, soit plus de la moitié de celles vivant en Asie, n'avaient pas accès à des moyens d'assainissement améliorés en 2000. À cette même date, le pourcentage de personnes qui n'avaient pas accès à des moyens d'assainissement était de 12 % en Afrique subsaharienne ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans les pays en développement, entre 1990 et 2000, le pourcentage des personnes ayant accès à des moyens d'assainissement est passé de 81 à 85 % dans les zones urbaines et de 21 à 35 % dans les zones rurales.

3. Éducation et alphabétisation

43. La Stratégie fait valoir que l'éducation est à la fois un besoin essentiel et le préalable de la réalisation d'autres objectifs de développement (par. 88). Elle rappelle que la communauté internationale a souscrit aux objectifs consistant à permettre à tous d'accéder à une éducation de base et à au moins 80 % des élèves de l'enseignement primaire de terminer leurs études et elle déclare qu'il faut mettre l'accent sur l'élimination de l'analphabétisme, en particulier chez les femmes. Elle rappelle également que la communauté internationale s'est fixé pour objectif de réduire de moitié l'analphabétisme chez les adultes au cours des années 90²¹. Si la scolarisation dans l'enseignement primaire et l'alphabétisation des adultes ont quelque peu progressé au cours des 10 dernières années, les progrès accomplis n'ont pas été assez rapides pour que les deux objectifs puissent être atteints.

44. Au cours des années 90, le taux d'analphabétisme chez les adultes des pays en développement a été ramené de 33 % à 26 % (voir tableau 6), ce qui signifie que l'objectif de la Stratégie consistant à le réduire de 50 % d'ici à 2000 n'a pas été atteint. De plus, en 2000,

il y avait encore 880 millions d'adultes analphabètes dans le monde, dont les deux tiers étaient des femmes. La plupart se trouvaient dans les régions de l'Asie du Sud, de l'Asie de l'Est et du Pacifique. Le nombre des personnes analphabètes en Asie du Sud a augmenté de 40 millions dans les années 90, soit 47 % du nombre

total d'analphabètes dans le monde en 2000²². L'analphabétisme était très répandu chez les femmes en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, phénomène que l'on n'observait pas en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie de l'Est et dans le Pacifique.

Tableau 6
Taux d'alphabétisme des adultes

<i>Région ou groupe de pays</i>	<i>1980</i>	<i>1990</i>	<i>1995</i>	<i>2000</i>
Pays en développement				
Total	41,8	32,6	29,5	26,3
Femmes	52,9	41,9	38,1	34,2
Amérique latine et Caraïbes				
Total	20,3	14,9	13,3	11,7
Femmes	22,5	16,3	14,5	12,6
Asie de l'Est et Pacifique				
Total	30,8	19,9	16,6	13,4
Femmes	42,3	28,1	24,0	19,7
Asie du Sud				
Total	60,7	53,1	49,5	45,8
Femmes	75,5	67,4	63,3	59,0
Afrique subsaharienne				
Total	61,7	50,7	45,2	39,7
Femmes	72,2	60,3	54,0	47,6
États arabes				
Total	60,0	48,8	43,8	38,8
Femmes	75,2	63,4	57,2	51,0
Pays les moins avancés				
Total	66,0	57,7	53,7	49,3
Femmes	77,7	68,8	64,4	59,5

Source : UNESCO, Institut de statistique.

Note : Les groupes de pays définis par l'UNESCO ne correspondent pas à la classification habituellement utilisée par l'ONU, telle qu'elle est présentée dans *La situation économique et sociale dans le monde, 2002* (à paraître). Pour de plus amples précisions, voir UNESCO, *Rapport mondial sur l'éducation, 2000 : Le droit à l'éducation : vers l'éducation pour tous, tout au long de la vie* (Paris, 2000), p. 116.

D. La situation des pays moins avancés

45. La Stratégie indique que ce sont les pays les moins avancés qui ont été le plus gravement touchés par les difficultés qui ont apparu sur la scène économique mondiale au cours des années 80 et exhorte la communauté internationale à prendre des mesures pour prévenir la marginalisation de ces pays dans l'économie mondiale (par. 99). Elle mentionne des objectifs à atteindre en matière d'aide au développement, précise que l'accès des exportations des pays les moins avancés aux principaux marchés doit être amélioré et encourage les donateurs à accorder d'autres annulations de dette bilatérales à ces pays au titre de l'aide à des conditions de faveur (par. 100).

46. Le taux annuel moyen de croissance des pays les moins avancés a progressé de 2,3 % dans les années 80 à 3,1 % dans les années 90 (voir tableau 1 plus haut) et, au cours de cette dernière période, le PIB par habitant a crû à un rythme annuel moyen de 0,5 %, marquant également une progression par rapport au taux négatif correspondant de 0,5 % enregistré dans les années 80 (voir tableau 2 plus haut). Au cours des années 90, les PMA d'Asie du Sud ont connu une croissance soutenue alors que les résultats obtenus par les pays de la même catégorie en Afrique subsaharienne n'étaient pas encourageants.

47. La part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales de marchandises a été modeste, mais la valeur des marchandises exportées par ces pays a augmenté plus vite que le volume total des échanges mondiaux de marchandises pendant deux années consécutives, à savoir 1999 et 2000²³, essentiellement en raison de la vigueur des exportations d'articles manufacturés. Les pays qui étaient impliqués dans des conflits armés ou des troubles civils ont néanmoins enregistré une contraction de leurs échanges commerciaux.

48. Les exportations des pays les moins avancés ont continué de se heurter à de nombreux obstacles sur les marchés des pays développés, en particulier pour les produits agricoles, les vêtements et les textiles – qui sont les principaux articles d'exportation de ces pays. En 1996, l'OMC a établi un plan d'action pour les pays les moins avancés à sa première conférence ministérielle afin de supprimer les obstacles à l'ouverture des marchés et d'encourager l'expansion du commerce. Depuis cette conférence, les membres de la Communauté européenne et 11 autres pays ont ouvert

plus largement leurs marchés aux pays les moins avancés²⁴.

49. Lors de la première Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Paris en 1990, au moment où le volume total de l'APD fournie par les pays membres du CAD aux pays les moins avancés représentait 0,09 % de leurs PNB combinés, il a été convenu que les pays donateurs doubleraient les montants de l'aide précédemment accordée ou qu'ils la porteraient à un niveau équivalent à 0,15 % du revenu national pour ce groupe de pays. Or, en 2000, cinq pays seulement (Danemark, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas et Suède) avaient atteint l'objectif de 0,15 %.

50. Les flux de capitaux à long terme à destination des pays les moins avancés ont diminué au cours des années 1990. Collectivement, ces pays ont reçu 4,5 milliards de dollars d'investissements étrangers directs en 2000. La majeure partie des apports était néanmoins concentrée dans cinq pays riches en pétrole ou en minéraux. Les pays les moins avancés d'Afrique subsaharienne avaient toujours des difficultés à attirer des investissements étrangers directs du fait de la faiblesse des infrastructures, des incertitudes politiques, de l'exiguïté des marchés et d'un climat défavorable à l'investissement²⁵.

51. Les pays les moins avancés ont fait quelques progrès dans la réalisation de leurs objectifs sociaux au cours des années 90, mais en raison des faibles taux de croissance économique, ils n'ont pas enregistré des améliorations pour tous les indicateurs sociaux. Durant cette décennie, 15 % des enfants nés dans ces pays sont morts avant l'âge de 5 ans et l'espérance de vie ne dépassait pas 51 ans en moyenne. Le taux d'alphabétisation des adultes était de 49 % pour ce groupe de pays, contre 81 % pour les autres pays en développement. Les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire étaient, respectivement, inférieurs de 30 et 50 % à ceux des autres pays en développement et les PMA sont les pays dans lesquels l'écart entre filles et garçons en matière d'éducation est le plus grand²⁶. La propagation rapide de maladies contagieuses comme le VIH/sida dans plusieurs des pays les moins avancés d'Afrique subsaharienne a freiné considérablement les progrès.

52. Du fait de ces difficultés persistantes, un pays seulement – le Botswana – a réussi à sortir de la catégorie des pays les moins avancés au cours des

années 90 et, inversement, le Sénégal est devenu un PMA en 2000 (voir E/2001/94).

l'élimination de la pauvreté et à un développement durable²⁸.

V. Conférences des Nations Unies portant sur des sujets connexes, organisées depuis le début du nouveau millénaire

53. Au cours de la première décennie du nouveau millénaire, les défis et les menaces identifiés plus haut ont été examinés, entre autres, dans le cadre de plusieurs grandes conférences des Nations Unies, notamment la Conférence internationale sur le financement du développement, la Conférence mondiale contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, et la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Comme il a été indiqué au paragraphe 23 plus haut, la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce a également concentré son attention sur les difficultés rencontrées par les pays en développement.

54. La Déclaration du Millénaire²⁷, qui a été adoptée à l'occasion du Sommet du Millénaire en septembre 2000, contient des objectifs mobilisateurs pour les pays et d'autres parties prenantes. Les objectifs de développement énoncés dans ce document ont trait à la lutte contre la misère, à l'éducation, à la santé, à l'égalité des sexes et à l'environnement, l'élimination de la pauvreté extrême constituant le but dominant. La Déclaration comprend également un chapitre spécial sur l'Afrique, dans lequel on souligne que cette région fait face à des difficultés particulières et que c'est elle qui aura le plus de mal à atteindre ses objectifs de développement (voir E/2001/83).

55. À la Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Monterrey (Mexique), en mars 2002, les chefs d'État et de gouvernement ont reconnu qu'il fallait mobiliser des ressources pour réaliser les objectifs de la communauté internationale en matière de développement, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Ils ont aussi mis l'accent sur le renforcement du rôle utile que le système économique mondial joue dans la promotion du développement. Le Consensus de Monterrey note également que la bonne gouvernance à tous les niveaux est essentielle à une croissance économique soutenue, à

Notes

- ¹ Il s'agit de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (1992), de la Conférence internationale sur la population et le développement (1994), de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (1995) et du Sommet mondial pour le développement social (1995).
- ² On trouvera des renseignements sur les initiatives lancées aux conférences dans l'annexe V du rapport du Secrétaire général intitulée « Application et suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et sommets organisés par les Nations Unies : examen critique de la mise au point d'indicateurs dans le contexte du suivi des conférences » (E/1999/11).
- ³ Une revue exhaustive du développement économique et social dans les années 90 se trouve dans le rapport du Secrétaire général sur l'application de la Déclaration du Millénaire (A/57/270).
- ⁴ *Poverty amidst Riches: The Need for Change*. Rapport du Comité des politiques de développement sur sa deuxième session (publications des Nations Unies, numéro de vente : E.00.II.A.4).
- ⁵ Pour l'évolution économique plus récente, voir *Étude sur la situation économique et sociale du monde, 2002*, chap. I (publications des Nations Unies), à paraître prochainement.
- ⁶ Données fournis par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.
- ⁷ FAO, *L'État de l'alimentation et de l'agriculture, 2000*, Rome, FAO, 2000, par. 77 à 78. La FAO inclut le Nigéria dans l'Afrique subsaharienne.
- ⁸ Organisation mondiale du commerce (OMC), « Tour d'horizon de l'évolution de l'environnement commercial international, rapport du Directeur général », p. 74 et 75, voir également tableaux III.2 et III.3.
- ⁹ Ibid., p.50.
- ¹⁰ Pour l'évolution du commerce intrarégional depuis 1970, voir Banque mondiale, *Indicateur du développement dans le monde, 2002* (Washington, World Bank), 2002, tableau 6.5.
- ¹¹ *Étude et situation économique et sociale dans le monde en 2001*, p. 259, tableau A.14.
- ¹² Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), *Rapport sur le commerce et le développement, 2002* (publications des Nations Unies, numéro de vente F.02.II.D.2)

- ¹³ *Étude sur la situation économique et sociale dans le monde en 2001*, ... p. 45.
- ¹⁴ *Rapport sur les investissements mondiaux en 2001* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.01.II.D.12), p.19.
- ¹⁵ *Étude sur la situation économique et sociale dans le monde* (plusieurs numéros).
- ¹⁶ *Étude sur la situation économique et sociale dans le monde* (à paraître).
- ¹⁷ Les pays couverts par l'initiative PPTE ne peuvent recevoir que des crédits de l'IDA.
- ¹⁸ Pour plus de précisions, voir le chapitre II de l'*Étude sur la situation économique et sociale dans le monde, 2002* (à paraître).
- ¹⁹ Banque mondiale, op. cit., p. 85.
- ²⁰ Organisation mondiale de la santé, Rapport de la Commission de la macroéconomie et de la santé, *Macroeconomics and Health: Investing in Health for Economic Development*, Genève, 2001.
- ²¹ Le Secrétariat n'a reçu aucune nouvelle information sur l'éducation après la publication du rapport précédent sur la question (A/55/209).
- ²² Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Progress since the World Summit for Children: A Statistical Review* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.01.XX.20).
- ²³ Organisation mondiale du commerce, « Tour d'horizon de l'évolution de l'environnement commercial international ... », p. 9.
- ²⁴ Ibid., p. 18. Il s'agit des 11 pays suivants : Canada, Égypte, États-Unis d'Amérique, Japon, Maurice, Norvège, Nouvelle-Zélande, République de Corée, Singapour, Suisse et Turquie.
- ²⁵ CNUCED, *The Least Developed Countries 2002 Report* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.02.II.D.13), p. 9.
- ²⁶ *Les pays les moins avancés : rapport 2000* (publication des Nations Unies, numéro de vente F.00.II.D.21), p. 8.
- ²⁷ Résolution 55/2 de l'Assemblée générale.
- ²⁸ Rapport de la Conférence internationale sur le financement du développement, Monterrey (Mexique), 18-22 mars 2002 (publication des Nations Unies, numéro de vente F.02.II.A.7), chap. I.